

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
HAUTES PYRENEES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SOUES

Nombre de conseillers : 16  
En exercice : 23  
Qui ont pris part à la délibération : 21

Séance du 7 Septembre 2023

L'an Deux Mille Vingt Trois, le Sept du mois de Septembre, à dix-huit heures et trente minutes,  
Le Conseil Municipal de la commune de Soues, régulièrement convoqué le Trente-Et-Un du mois d'Août, s'est réuni  
au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
Sous la présidence de M. LESCOUTE Roger, Maire,  
**Étaient présents :** MM. BASTIANINI Jean-Pierre ; DELAVault Jean-Michel ; DUPONT Raymond ; ERRAÇARRET Dominique ;  
HUILLET Pierre-Jean ; LAUDEBAT Olivier ; LESCOUTE Roger ; SEMPASTOUS Jean-Paul  
Mmes BARON Marie-Paule ; BERNAD Nathalie ; COLORADO Béatrice ; CORONADO Danièle ; CUILHE Sandrine ; DUBARRY  
Béatrice ; HUILLET Paule ; TROUILH Françoise  
**Étaient absents :** M. LARROQUE Jean-François  
Mme CRESCENT Sylvie  
**Excusés :** Mme CAMES Colette a donné procuration à Mme. HUILLET Paule  
Mme DELANNOY Delphine a donné procuration à Mme TROUILH Françoise  
M. LARRIEU Bernard a donné procuration à M. HUILLET Pierre-Jean  
M. ROUDIER Pascal a donné procuration à Mme BARON Marie-Paule  
M. PELARREY a donné procuration à M. BASTIANINI Jean-Pierre  
Mme Pierre-Jean HUILLET a été nommé secrétaire de séance.  
M. Roger LESCOUTE, Maire, fait appel et compte 16 conseillers municipaux présents.  
Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer  
Le procès-verbal de la séance du 9 Juin 2023 étant approuvé.

Délibération N° D44/2023  
Code 3-3  
Vote : Unanimité

### Révision des tarifs de location de salles

M. le Maire explique que suite à divers évènements s'étant tenus ces derniers mois, il a été relevé que divers motifs d'occupation des salles ne donnaient pas lieu à des tarifs fixés par le Conseil municipal. En ce sens il est donc proposé d'instaurer les tarifs suivants :

- Un tarif de 300€ par an pour une occupation régulière de la salle polyvalente par des associations, extérieures à la commune à visée sportive ou culturelle.
- Un tarif de 300€ par location, pour toutes les salles communales, pour une location ponctuelle à but lucratif, et notamment, pour les actions de formation à but lucratif.

#### Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code Général de la propriété des personnes publiques,

**Vu** le Code de la commande publique,

**Où** l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

#### DECIDE

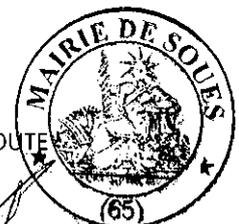
De fixer les tarifs de location de salles selon le tableau annexé à la présente

#### AUTORISE

M. Le Maire à engager toute démarche, à engager toute dépense et à signer tout acte ou tout document afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Le Maire,  
Roger LESCOUTE



Certifié exécutoire par Roger LESCOUTE, Maire, le  
Date de transmission en Préfecture :

## DELIBERATION 44/2023 : TARIFS DE LOCATION DES SALLES

### 1. Locations ponctuelles (tarifs et conditions pour une manifestation)

SALLES	ASSOCIATION SOUESOISES		PARTICULIERS SOUESOIS		EXTERIEURS : PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS		Tarifs de nettoyage	Tarifs de réparation
	TARIFS		CAUTION	TARIFS	CAUTION	TARIFS		
Salle polyvalente	Gratuité : 2 manifestations par an + activités régulières sportives ou culturelles		500 €	300 €	Pas de location		66 €	Sur devis de réparation par une entreprise choisie par la Commune
Salle Polyvalente Apéritif			500 €	150 €				
Cave du Lac			300 €	150 €	300 €		33 €	
Apéritif			300 €	100 €	300 €		33 €	
Cave du Lac Actions de formation			300 €	80 €	300 €		33 €	
Salle 4 Repas du midi			300 €	200 €	300 €		33 €	
Salle 4 Apéritif			300 €	100 €	300 €		33 €	
Kiosque			300 €	200 €	300 €		33 €	
Kiosque Apéritif			300 €	100 €	300 €		33 €	
Kiosque Actions de formation			300 €	80 €	300 €		33 €	
Toutes salles (sauf polyvalente) Actions à but lucratif	Sans objet		300 €	300 €	300 €		33 €	

## DELIBERATION 44/2023 : TARIFS DE LOCATIONS DES SALLES

### 2. Locations répétitives dans le cadre de conventions annuelles

SALLES	ASSOCIATIONS SOUESOISES	Associations sportives et culturelles extérieures		Comités d'Entreprise		Tarifs de nettoyage	Tarifs de réparation
		CAUTION	TARIFS	CAUTION	TARIFS		
Salle polyvalente			300€ par an		300€ par an	66 €	
Cave du Lac		400 €	8€/heure ou 300 € pour 1 créneau horaire pendant 36 semaine	400 €	70€/utilisation	33 €	
		400 €	8€/heure ou 300 € pour 1 créneau horaire pendant 36 semaine	400 €	70€/utilisation	33 €	Sur devis de réparation par une entreprise choisie par la Commune
ESPACE JEAN JAURES	Gratuité	400 €	8€/heure ou 300 € pour 1 créneau horaire pendant 36 semaine	400 €	70€/utilisation	33 €	
		400 €	8€/heure ou 300 € pour 1 créneau horaire pendant 36 semaine	400 €	70€/utilisation	33 €	